



## TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2022

Par 100\$ d'évaluation

Catégories de taxe	Taux de taxes
Taxe foncière générale résidentielle	1,1256 \$
Taxe foncière – immeuble de 6 logements et plus	1,4633 \$
Taxe foncière – immeubles non résidentiels	1,8556 \$
Taxe foncière - agricole	1,1256 \$
Taxe foncière – terrains vagues desservis	1,6884 \$
Catégorie forestier	1,256 \$
Répartition locale développement rue des Peter (au mètre linéaire)	6,83 \$
Répartition locale rue Place 1755 et rue Dieppe (au mètre linéaire)	10,01 \$
Compensation aqueduc et égout	281,00 \$
Compensation aqueduc seulement	158,00 \$
Compensation aqueduc pour piscine	100,00 \$
Enlèvement des ordures ménagères (collecte et transport)	146,34 \$
Collecte sélective et tri (par unité desservie)	5,24 \$
Compensation pour services municipaux sur les immeubles non imposables en vertu de l'article 204 10 (LFM) (sur la valeur foncière)	0,10\$